

Extrait du règlement intérieur

II.3.4 – Organisation du concours

L'EDOM organise chaque année un concours pour l'attribution des contrats doctoraux dont elle dispose, fournis par les établissements Université Paris-Sud, Ecole Normale Supérieure de Cachan, Ecole Polytechnique. La procédure est décrite ci-dessous.

Les dossiers de candidature doivent être déposés par les étudiants avant la mi-mai sur le site adum.fr. La date exacte de clôture pour le dépôt des dossiers de candidature est annoncée sur le site web de l'EDOM chaque année, au minimum un mois avant cette date de clôture.

Une liste d'admissibilité établie par le bureau de l'EDOM est publiée fin mai.

Les candidats déclarés admissibles sont auditionnés début juin. Les membres des commissions d'audition sont choisis parmi les membres du conseil. Le directeur et les directeur-adjoints y participent de droit. Le nombre minimum de membres d'une commission d'audition est de cinq.

A l'issue des auditions, le bureau de l'EDOM prépare un préclassement qui est soumis au conseil.

Le conseil se réunit pour prononcer le classement du concours dans les deux semaines suivant les auditions. Le classement comporte une liste principale et une liste complémentaire établies par établissement.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Le critère principal est la qualité du candidat attestée par la présentation de son sujet et les réponses aux questions du jury au cours de l'audition ainsi que par ses notes/classement au master (M1 et M2) et par les lettres de recommandation. Le jury considérera également l'adéquation du profil du candidat au sujet proposé, la motivation du candidat et sa capacité à s'intégrer dans l'équipe de recherche.

Déroulement des auditions:

La durée de l'audition est de 25 minutes par candidat.

Le candidat dispose de 12 minutes pour faire un exposé, le temps restant étant dédié aux questions.

Le directeur de thèse pressenti est invité à participer, s'il le souhaite, à l'audition en qualité d'observateur sans droit d'intervention, sauf question qui lui serait posée directement par le jury.



Format recommandé pour l'exposé:

- 1 planche de CV.
- 4 planches de présentation d'un stage long de recherche, typiquement, le stage de stage de M2.
- 2-3 planches de présentation du projet de thèse.

Lors des questions, l'accent sera mis principalement sur le stage de recherche déjà réalisé par l'étudiant.

Les critères d'appréciation utilisés par la commission d'audition sont les suivants:

- Qualité académique, CV
- Adéquation du CV au sujet
- Qualité de la présentation
- Qualité des réponses
- Motivation pour la thèse
- Capacité à s'intégrer

